

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LUTTE POUR LES DROITS DES FEMMES



8 MARS 2026

**REVENDIQUER L'ÉGALITÉ SALARIALE,
C'EST REVENDIQUER L'AUGMENTATION DE TOUS LES SALAIRES !**

TRAVAIL ÉGAL = SALAIRE ÉGAL ! Gagner l'égalité c'est mettre fin au dumping social lié aux différences de rémunérations entre femmes et hommes qui tire tous les salaires vers le bas.

LUTTER POUR QUE TOUT LE MONDE Y GAGNE !

Avec la CGT, revendiquons :

- la création d'outils performants de mesure des inégalités salariales et professionnelles dans le privé et dans le public ;
- l'effectivité de l'égalité des rémunérations et la revalorisation des métiers à prédominance féminine, aujourd'hui dévalorisés et sous-payés ; ainsi que la revalorisation des retraites;
- l'augmentation du point d'indice à 6€;
- la fin des temps partiels imposés ;
- l'abrogation immédiate de la loi de transformation de la Fonction Publique et toutes les mesures qui dégradent la santé et les conditions de travail de l'ensemble des agent-e-s et salarié-e-s, en particulier la journée de carence et l'abaissement du traitement à 10% en cas d'arrêt maladie ordinaire;
- la mise en œuvre réelle de sanctions auprès des employeurs ne respectant pas leurs obligations en matière d'égalité et que cette obligation soit étendue sans aucun seuil des effectifs au sein des établissements publics et des collectivités;
- un congé d'accueil de l'enfant de quatre mois pour le second parent ;
- une opération publique de déconstruction massive des stéréotypes de genre dès le plus jeune âge, à l'école, au travail et dans l'ensemble de la société.
- la mise en place d'un vrai droit à la santé hormonale avec deux jours par mois d'autorisation spéciale d'absence, sans certificat médical;

**La transparence sur les rémunérations, un levier pour gagner l'égalité
Femmes-Hommes au travail !**

La France doit transposer cette année en droit français une directive européenne qui prévoit notamment : l'obligation de transparence des rémunérations à l'embauche et pendant la carrière; l'évaluation des inégalités de rémunération; la refonte des grilles des métiers en prenant en compte la valeur égale; le renversement de la charge de la preuve en cas de recours en justice pour discrimination; des sanctions dissuasives pour les entreprises et les administrations qui discriminent. Ces dispositions changeront la donne en profondeur si l'esprit du texte Européen est respecté. Or, les concertations entre syndicats, gouvernement et patronat, font craindre le pire. Contre une transposition au rabais, **la mobilisation de l'ensemble du monde du travail est indispensable !**



Restez informé !



La Fonction Publique Territoriale est composée de 63 % des que les femmes.

Les femmes gagnent en moyenne 22 % de moins que les hommes.

Les femmes perçoivent une pension de retraite inférieure de 38 % à celle des hommes.

80 % des personnes en situation de pauvreté tout en ayant un emploi sont des femmes.

Le passage à temps partiel après une naissance est 10 fois plus fréquent pour les mères que pour les pères.



PAS DE FATALITÉ, UNE SEULE SOLUTION : S'ORGANISER ET LUTTER ! PARCE QUE L'ÉGALITÉ SE GAGNERA TOUTES ET TOUS ENSEMBLES, SOYONS NOMBREUSES ET NOMBREUX DANS LA RUE !

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LUTTE POUR LES DROITS DES FEMMES

LA MAISON DES FEMMES, UN BESOIN, UNE NÉCESSITÉ...



La CGT est engagée de longue date dans la lutte contre les violences faites aux femmes. Nous sommes toujours présent·e·s, pour agir tout au long de l'année, mais également lors de ces grands moments que sont le 8 mars et le 25 novembre.

Avec l'inauguration le **8 mars 2026 de la Maison des Femmes – Alexandra Kollontaï**, et son ouverture prochaine, la ville va répondre à l'urgence sociale en matière de violences et de harcèlement sexistes et sexuelles.

La CGT accueille favorablement ce projet de la ville de la création d'une Maison des Femmes, et se satisfait qu'à Vitry sur Seine, il puisse y avoir un lieu dédié aux victimes de violences, qui permettra de les accueillir afin de s'émanciper et de se reconstruire.

DES CONQUIS ATTAQUÉS, DES CONQUIS MENACÉS La Fonction publique territoriale compte 61 % de femmes, dont une large majorité exerce dans les filières de la santé, du médico-social et de la petite enfance. Elles sont majoritaires à être en temps partiel imposé et nombreuses à être contractuelles. L'écart sur les fiches de paie se situe autour de 5 %. En raison de la pénibilité de leur métier, de la répartition genrée des tâches domestiques, familiales et de proches aidantes, les femmes ont en moyenne 15 jours d'absence pour raison de santé par an. C'est au regard de ce constat que le gouvernement a instauré un abaissement de 10 % du traitement en cas de CMO, même en cas de grossesse, remet en cause les autorisations spéciales d'absence pour «garde d'enfant», remet en cause les temps thérapeutiques et refuse de légiférer sur un droit à la santé hormonale.

EN FRANCE, ASSEZ DE MOTS, PASSONS AUX ACTES ! La situation reste préoccupante en matière d'égalité des droits. La communication étatique et la montée des idées d'extrême droite démontrent la gravité de la situation. Il est clair qu'abolir la loi sur le port du pantalon à Paris en 2013, constitutionnaliser l'IVG en 2024 et, dernièrement, abolir le devoir conjugal sont des avancées mais ces actions sont des « coups de com » à bas coût. **Environ 96 millions d'euros répartis en plusieurs dispositifs pour garantir l'égalité**, c'est une goutte d'eau dans le budget de l'État, quand nos voisins espagnols ont, eux, attribué plus de 1 milliard d'euros pour combattre les violences sexistes et sexuelles.

LA FONCTION PUBLIQUE : «UNE NÉCESSITÉ HEUREUSE» GARANTE DE L'ÉGALITÉ EN DANGER.

L'adoption du budget de l'État prévoit une nouvelle baisse de 2,7 milliards d'euros sur les collectivités. Autant de moyens retirés aux services publics pour répondre aux besoins des femmes, pour répondre aux enjeux salariaux et de conditions de travail des agent·e·s et salarié·e·s, autant de moyens qui manqueront dans les politiques œuvrant pour l'égalité et de lutte contre les violences sur le territoire. Malgré le discours du président, les faits sont là : refus de taxer les ultra-riches par la taxe Zucman et réattribution d'une partie du budget de la santé, de l'éducation et des services publics pour se préparer à la guerre, comme le démontre l'exemple de l'achat d'un porte avions à 10 milliards d'euros ou l'instauration d'un nouveau service militaire pour préparer la jeunesse à être de la chair à canon. Macron et ses gouvernements n'ont pas choisi de faire la guerre aux inégalités et d'œuvrer pour la protection des femmes. L'égalité ne doit pas être la variable d'ajustement dans les politiques des collectivités.



LE 8 MARS, C'EST TOUTE L'ANNÉE ! PAS JUSTE UN JOUR !

VOUS NE VOULEZ PAS EN RESTER LÀ ? ENSEMBLE DANS LE SYNDICAT NOUS SERONS PLUS FORT !

BULLETIN DE CONTACT ET / OU DE SYNDICALISATION
À retourner au local Cgt des Tx de Vitry sur Seine

NOM : _____
PRÉNOM : _____
SERVICE : _____

TÉLÉPHONE: _____

CATÉGORIE : _____

SYNDICAT GENERAL CGT

2 Av. Youri Gagarine 94400 Vitry sur Seine 01 46 82 83 56 territoriauxcgtvitry@hotmail.com

